



ÉDITO

C'est une joie et une fierté de conduire la commune de Mouchamps avec l'ensemble de l'équipe municipale, pour cette mandature 2020-2026.

Je tiens tout d'abord à **remercier Hervé ROBINEAU** qui a participé à la vie municipale pendant 31 ans et a **assumé la fonction de maire 19 ans**. Son engagement se poursuit dans le cadre de son mandat départemental. La crise du COVID-19 a prolongé de deux mois ses responsabilités.

Notre mandat débute en cette crise sanitaire qui nous a tous impacté dans notre vie professionnelle et familiale. Je tenais à remercier les élus anciens et nouveaux, les agents de la commune qui se sont mobilisés lors cette période si particulière. Grâce à la solidarité des entreprises et des particuliers, nous avons pu récupérer des masques. **De nombreuses initiatives citoyennes se sont développées durant la période de confinement.** Des associations, des particuliers et les élus se sont investis pour aider les personnes plus vulnérables, pour soutenir moralement les plus touchés par cette crise comme nos aînés parfois isolés. Un grand merci aux couturières qui se sont investies dans la fabrication des masques et des sur blouses. **L'entraide et la solidarité n'ont pas été un vain mot sur notre commune durant cette crise.**

La nouvelle équipe prend les rênes de Mouchamps et c'est une vraie responsabilité. Avec les 5 conseillers sortants qui ont accepté de me suivre, ce sont 17 nouveaux élus qui font leur entrée au conseil.

Chacun va apporter son expérience, ses compétences et va s'engager à servir les intérêts de Mouchamps.

Notre équipe s'inscrit dans la continuité. Des projets ont été initiés : la réfection de la salle du Petit Lay, l'aménagement du quartier de l'église. D'autres seront étudiés dès le début de mandat : la restauration de l'école René Guilbaud ou des travaux importants sur l'église, la sécurisation de la rue de Commandant GUILBAUD...

6 ans c'est long mais c'est aussi très vite passé ! J'ai souhaité mener une équipe pour Mouchamps car j'ai la conviction que nous sommes dans une commune pas tout à fait comme les autres avec son authenticité, son histoire, ses paysages, ses activités économiques, son dynamisme associatif. **Au sein du Pays des Herbiers, Mouchamps a des atouts, à nous de ne pas les négliger et de les développer.**

En cette année De Gaulle décrétée en 2020 par le Président de la République, je cite le Général « *A la base de notre civilisation, il y a la liberté de chacun dans sa pensée, ses croyances, ses opinions, son travail, ses loisirs* ».

Que nous restions nous-mêmes, propositions des idées tout en nous respectant et que nous soyons au service de la population. Que nous maintenions l'harmonie dans la commune pour que chaque Mouchampais soit heureux de dire qu'il fait bon VIVRE ENSEMBLE A MOUCHAMPS.

Patrick MANDIN
Maire de Mouchamps



MAIRE



Patrick MANDIN



PREMIER ADJOINT **Jean-Michel LUMEAU**

Attributions :

- Développement durable, affaires agricoles et espaces verts
- Aménagement - Bâtiments - Urbanisme et accessibilité



CONSEILLER DÉLÉGUÉ **François ALBERT**

- Aux bâtiments à l'économie et au tourisme



DEUXIÈME ADJOINTE **Sabine LOIZEAU**

Attributions :

- Finances - Ressources Humaines - Coordination Générale



TROISIÈME ADJOINT **Jean-Pierre DROILLARD**

Attributions :

- Enfance - Education - Jeunesse
- Vie associative et animation



CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE **Sophie SIONNEAU**

- Aux affaires scolaires



QUATRIÈME ADJOINTE **Nathalie GODARD**

Attributions :

- Solidarité - Santé - Citoyenneté



CINQUIÈME ADJOINT **Mathieu GOBIN**

Attributions :

- Communication
- Culture - Histoire et Patrimoine

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Frédéric AUCLAIR



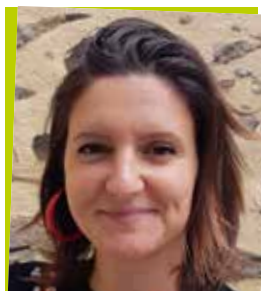
Jean-Yves BODET



Alain BOS



Mathilde BOUILLET



**Laetitia
BRIDONNEAU**



Marie-Anne BRISARD



Guillaume BROSSET



Aurélien CAILLEAUD



Nicole CHATAIGNER



Maxime GROLLEAU



Annabelle LOISEAU



Magali MARTINEZ



Cyril ROUTCHENKO



Amélie SUREAU



Bérénice TREILLARD



APPEL A CANDIDATURE POUR DES COMITES CONSULTATIFS

Les élus souhaitent créer des comités consultatifs adossés aux commissions municipales créées lors du conseil du 8 juin comprenant des personnes extérieures afin d'associer les citoyens à la vie de la commune, favoriser le dialogue avec les élus et ainsi faire vivre la démocratie locale sur les thématiques suivantes :

- Développement durable, affaires agricoles et espaces verts
- Aménagement Bâtiments Urbanisme et Accessibilité
- Solidarité- Santé-Citoyenneté
- Vie associative et Animation
- Culture Histoire et Patrimoine
- Développement économique et touristique

**Si vous êtes intéressé(e),
vous pouvez adresser
votre candidature à
mairie@mouchamps.com
avant le 28 août prochain**



MIEUX COMPRENDRE LE BUDGET 2020

Le 2 mars, le conseil municipal a voté un budget de transition pour l'année 2020, dont les grandes orientations ont été débattues par les élus, en commission finances le 3 février dernier.

QUELLES DÉPENSES POUR LES SERVICES ?

La majeure partie du budget d'une collectivité permet le bon fonctionnement des services (périscolaire, restaurant scolaire, école, entretien des salles et des espaces publics). Ainsi, le budget du personnel (30 agents) représente 942 000 € soit 29 % du budget de fonctionnement. Il est stable par rapport à l'an dernier.

Globalement, le budget de fonctionnement est cette année en baisse, d'un montant global de 3 271 000 €. De nombreux marchés publics ont été conclus, en lien avec la Communauté de Communes du Pays des Herbiers, permettant ainsi à la commune de faire des économies.

QUELLES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS ?

Le conseil a voté une évolution des subventions accordées aux associations, avec un budget global de 12 100 €.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX TRAVAUX PRÉVUS EN 2020 ?

Cette année, la première phase des travaux de rénovation de la salle du Petit Lay pour un montant de 665 000 € a été inscrite au budget. Cependant, au vu des événements, les deux phases de travaux seront réalisées en 2021.

Les travaux de démolition et d'études pour l'aménagement du quartier de l'Eglise sont budgétés en 2020. Le marché de travaux sera lancé fin 2020 pour une réalisation en 2021.

Des crédits sont inscrits, à hauteur de 130 000 €, comme chaque année, pour des travaux de voirie. La priorité sera donnée aux rues suivantes : Beaulieu, Route de Rochetroux, Route de Vaine. L'effacement des réseaux rue des Ballières sera réalisé.

367 000 € sont également inscrits, correspondants aux soldes des travaux de l'Espace Clemenceau et de la Comète.

Une étude va être menée pour l'aménagement de la RD 48, route traversant le centre-bourg de Mouchamps.

L'étude pour la réalisation du nouveau quartier d'habitations Saint Louis-Marigny est en cours.

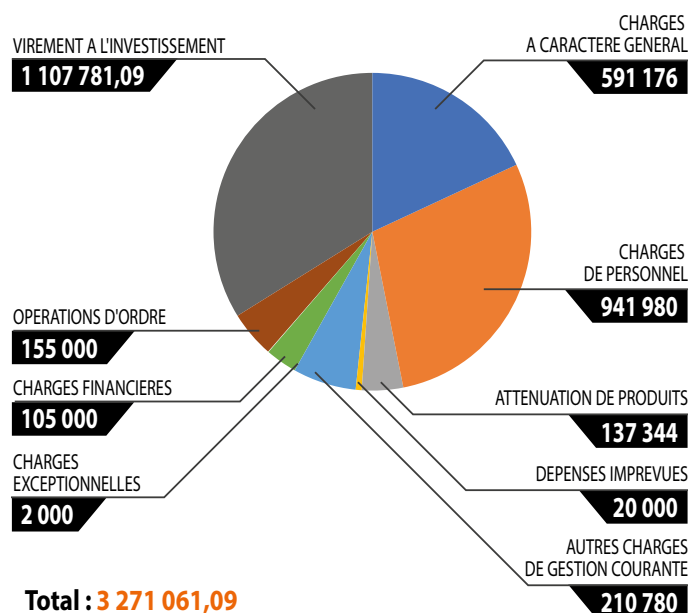
LES IMPÔTS VONT-ILS AUGMENTER ?

Les élus ont voté la stabilité des taux d'imposition. Précisons qu'en 2020, 80 % des contribuables seront exonérés de la taxe d'habitation. Pour les 20 % restants, c'est-à-dire les catégories les plus aisées, le projet de loi de finances 2020 prévoit une **suppression** en trois étapes, étalée de **2021** à 2023. Ils

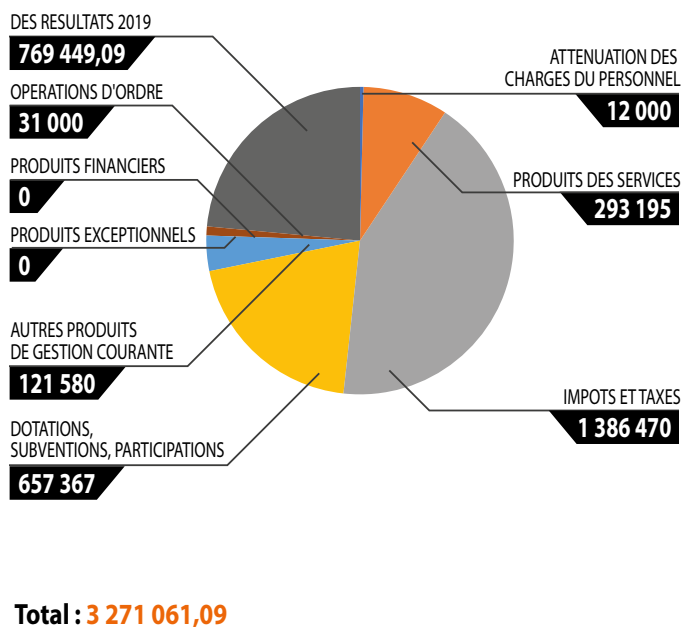
bénéficieront à leur tour d'une décote de 30 % en **2021**, puis de 65 % en 2022. De ce fait, plus aucun Français ne paiera de **taxe d'habitation** en 2023. Son montant sera compensé par l'attribution aux communes de la taxe foncière départementale sur le foncier bâti.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES



RECETTES



MENUISERIE ET RENOVATION

Menuiserie TRICOIRE à votre service.
Passionné de son métier depuis l'âge de 14 ans, Yoann décide de créer son entreprise de menuiserie en février 2020.

Il réalise tous types de menuiseries intérieures ; parquet, placo, isolation... mais aussi de la menuiserie extérieure comme des terrasses bois, ouvertures, claustras...



Contact : Yoann TRICOIRE
• Tél : 06 82 82 92 16
• Mail : menuisieretricoire@gmail.com

BIENVENUE À LA COLLINE DES HAUTS BOCAGES VENDEENS

Delphine et Anthony désirant revenir à leurs valeurs basées sur la nature, le partage et la convivialité, ont décidé en 2019 d'installer leur activité professionnelle à Mouchamps.

Boulangerie artisanale / salon de thé et sandwicherie :

Anthony, boulanger de métier, a installé son fournil dans une première grange : il y travaille le pain à l'ancienne : vieille farine sans additifs et fabrication de son propre levain. Le fournil est ouvert et les clients peuvent donc voir la fabrication et la cuisson des produits.

La boulangerie est ouverte de 10h à 13h30 et de 16h à 19h30 y compris le dimanche et jours fériés (fermeture hebdomadaire le mercredi)

Animations enfants sur RDV toute l'année :

Delphine, amoureuse des animaux fait découvrir la mini ferme ! Des après-midi goûter d'anniversaire sont proposés pour les enfants de 4 à 10 ans les mercredi après-midi : animations autour du thème animalier et baptême à poney, suivi d'un gâteau sorti tout droit de l'imagination d'Anthony !

Chambre et table d'hôtes avec les commerces locaux et Mouchampais

Pension équestre :

Doté de 3.5 Ha et de 3 boxes, le domaine accueille les chevaux de propriétaires désireux d'offrir une belle vie de cheval à leur compagnons. Une carrière a été aménagée, nous mettons aussi en place un système de demi-pension pour les personnes souhaitant tisser des liens avec les chevaux !

Contact : La Colline des Hauts Bocages Vendéens
• 2 Beauregard, 85640 MOUCHAMPS
• Tél : 06 72 30 01 90
• Mail : lacollinedeshbv@gmail.com
• Facebook : la colline des hauts bocages vendéens / Ecuries Van Der Bild



INSTALLATION DE COMPOSTEUR APPEL AUX MOUCHAMPAIS

La commune envisage la mise en place d'un composteur collectif aux Coteaux de la Fontaine. Il serait destiné à ceux qui n'ont pas la possibilité d'avoir un composteur individuel.

Interview de Luc Cossard Responsable de l'environnement et de la gestion des déchets à la Communauté de Communes du Pays des Herbiers

Pourquoi dois-je composter ?

Un mètre cube de compost provenant de déchets domestiques, c'est une tonne en moins à emmener à l'usine d'incinération. Cela permet de diminuer les coûts de la redevance de collecte des déchets.

En retour, les utilisateurs bénéficient d'un engrais naturel et gratuit pour leurs plantations, y compris jardinières et plantes vertes d'appartement.

Luc, peux-tu nous expliquer le fonctionnement ?

Il faut un minimum de foyer pour que le composteur fonctionne. Cela permet de varier les apports et d'en assurer son bon fonctionnement. Le but du composteur est de recréer les conditions qui permettent la création de l'humus en milieu naturel. Il faut donc maîtriser les matières azotées (comme la viande et le poisson), le carbone, l'oxygène et l'humidité.

Comment peut-on le mettre en place ?

Un groupe de volontaire doit se constituer. Il faut deux référents qui suivront une formation avec les agents de la Communauté de Communes du Pays des Herbiers pour mettre en place les bonnes pratiques. On recommande trois bacs en bois. L'un pour le dépôt initial des déchets. Un deuxième pour la maturation dans lequel le contenu du premier est retourné. Et le troisième pour le broyat (branches et déchets végétaux).

Les recommandations générales :

Ce qu'il faut mettre dans le composteur : coquilles d'œuf pilées, épluchures de fruits ou légumes, filtres et marc de café, sachets de thé, pain, restes de repas (féculents compris), serviette en papier et essuie-tout, fleurs fanées, croûtes de fromage.

A éviter et ou à mettre avec vigilance: restes de poisson ou de viande, coquillages et crustacés, laitages liquides...

Ne pas mettre : synthétiques, plastiques, papiers glacés ou colorés, verre, sable, terre, bois traité, litières d'animaux ou excréments, huiles végétales et matières grasses.



La commission développement durable, affaires agricoles et espaces verts et la commissions solidarité, santé, citoyenneté vous proposeront une rencontre prochainement afin de vous expliquer le fonctionnement. Nous ferons un appel aux volontaires prochainement.



Si vous êtes intéressés, nous vous remercions de prendre contact à la mairie de Mouchamps 02 51 66 21 01 mairie@mouchamps.com

L'ENGAGEMENT CITOYEN SUR NOTRE COMMUNE

Une vingtaine de bénévoles se retrouve régulièrement depuis le début de l'année, ils échangent, et donnent un peu de leur temps au service de projets collectifs comme la restauration du mur du cimetière, l'entretien de parterres...

Un grand merci à tous ces bénévoles qui se sont engagés et qui donneront certainement l'envie à d'autres bonnes volontés de

rejoindre cet élan collectif au service des Mouchampais et de notre belle commune.

D'autres journées sont programmées afin de poursuivre ces actions avec l'espoir d'être de plus en plus nombreux à chaque action. C'est aussi une façon de s'impliquer dans la vie de sa commune.

Contact pour rejoindre les bénévoles :
 • Tél : 02 51 66 21 01
 • Mail : mairie@mouchamps.com

DEMANDES D'INTERVENTIONS DES SERVICES TECHNIQUES

Nous vous invitons à faire vos **demandes d'interventions techniques par mail à mairie@mouchamps.com ou par téléphone au 02 51 66 21 01**

Demandes d'intervention sur **les espaces verts**, sur **la voirie**, sur **l'éclairage public**, sur **le nettoyage de la commune**, sur **les panneaux de signalisation**,...



SERVICES TECHNIQUES : VOUS LE CONNAISSEZ DEJA !

Depuis plusieurs années déjà, la commune emploie de mars à octobre un agent saisonnier pour renforcer l'équipe des services techniques et plus particulièrement les espaces verts. Dominique CHABOT, originaire d'Essarts en Bocage est revenu pour prêter mains fortes aux agents pour la deuxième année ! Nous lui souhaitons la bienvenue.



ENFANCE JEUNESSE : DES NOUVEAUX VISAGES !

Pendant le congé maternité de Mélina JAGUENEAU, Clarisse LESPAGNOL épaulera Karine pour l'accueil de vos enfants. Benjamin BENOIST nous ayant quitté, Adeline ROIRAND a été recrutée pour le remplacer. Anna Magdaléna BOUILLAUD-KAMEL rejoint également l'équipe ! Nous leur souhaitons la bienvenue !



RESTAURANT SCOLAIRE : BONNE RETRAITE A MARIE JEANNE PELISSIER

Marie-Jeanne PELISSIER a fait valoir ses droits à la retraite le 31 décembre 2019. Nous lui souhaitons une bonne retraite ! Elle a été remplacée par Nathalie TOUTAIN habitant ROCHETREJOUX et originaire de MOUCHAMPS ! Bienvenue dans l'équipe du restaurant scolaire !



CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Projet « décoration du bourg »

Les enfants du Conseil Municipal ont souhaité embellir la place Clemenceau. Ils réalisent cette année des décorations de silhouettes colorées avec l'aide de M. BERTHELOT Daniel que nous remercions chaleureusement.



DÉPLOIEMENT DU « PORTAIL FAMILLES »

Au mois de mai, la commune de Mouchamps a déployé son « Portail Familles ». Cet outil offre aux familles une grande souplesse pour les inscriptions et pour les réservations. Sans se déplacer, il est possible d'envoyer des documents, de modifier le « dossier familles » ou les « fiches enfants », de réserver ou annuler des prestations, de consulter les menus, les activités et toute autre information, et de payer en ligne.

Ce nouveau dispositif a été programmé conformément au règlement intérieur des Accueils Collectifs de Mineurs de la commune. Il est important de respecter les dates d'inscription et les délais de réservation pour chaque période afin que le service puisse adapter les besoins en personnel.

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE 2020/2021

Pour la nouvelle année scolaire, l'équipe sera composée de 12 agents.

- Méлина, Delphine, Clarisse, Anna et Olivia interviendront principalement au centre maternel « Les Rikikis »,
- Karine, Adeline, Aurélie, Cyril et Kilian interviendront principalement au centre élémentaire « Les Futés »,
- Les « Animations Jeunesse » seront assurées par Adeline, Cyril, Kilian, Karine, Méлина ou Delphine,
- Les ouvertures du Foyer de Jeunes seront gérées par Adeline et Anna-Magdalena,
- Le Conseil Municipal des Enfants sera animé par Karine,
- L'Éveil Artistique et Sportif sera animé par Adeline.



Inscriptions 2020/2021

Si vous avez oublié de faire cette démarche, merci de prendre rapidement contact avec le secrétariat du Service Enfance Education Jeunesse à service.enfance.jeunesse@mouchamps.com ou au 02 51 63 96 06.

Voici ci-dessous un rappel des prochaines dates de clôture des réservations :

• Pour le mois d'août :

Jusqu'au jeudi 30 juillet 2020,

• Pour le périscolaire et mercredis de la semaine de la rentrée scolaire :

Jusqu'au jeudi 27 août 2020, et chaque jeudi soir avant 18h00 pour la semaine suivante. Durant l'année scolaire, vous pourrez ajouter, modifier ou supprimer les

réservations de vos enfants jusqu'au jeudi précédent la semaine des présences de votre enfant.

• Pour l'Éveil Artistique & Sportif :

Jusqu'au vendredi 03 septembre 2020,

• Pour les « animations jeunesse » :

Jusqu'au jeudi soir avant 18h00 pour la semaine suivante,

• Pour les vacances de la Toussaint :

Jusqu'au vendredi 09 octobre 2020.

RESTAURANT SCOLAIRE :

QUESTION DU MOIS

Restauration scolaire : pourquoi des menus végétariens ?

Depuis le 6 janvier 2020, le service restaurant scolaire propose un menu végétarien hebdomadaire, conformément à la Loi EGALIM.

Le but :

Elodie HAYE, responsable du restaurant scolaire explique que cela : *"favorise des pratiques alimentaires diversifiées en proposant une alternative à la viande et au poisson, tout en préservant la qualité nutritionnelle des repas"*.

Les menus végétariens sont élaborés par nos soins : les légumineuses, les œufs et les produits laitiers sont mis en avant. Même si la fréquence est une "nouauté", le restaurant scolaire de Mouchamps propose déjà des menus auprès de producteurs locaux : cela est une démarche progressive. Ce n'est pas un repas au rabais, l'équilibre est préservé et c'est l'occasion de découvrir de nouvelles saveurs.





NOTRE MARCHÉ DU VENDREDI S'EST ADAPTÉ

Le marché du vendredi a été maintenu. Alors que les mesures de confinement étaient effectives le mardi 17 mars 2020, la commune de Mouchamps a obtenu l'autorisation de le maintenir.

Rendez-vous comme à l'accoutumé pour de nombreux **Mouchampais chaque vendredi** avec la **présence des producteurs locaux**.

Des mesures permettant le respect des distances entre clients et entre clients et commerçants ont été prises pour la bonne

organisation du marché. Cette activité a donc été maintenue pour permettre aux Mouchampais d'effectuer leurs courses alimentaires dans le cadre d'un service de proximité.

Nous remercions nos habitués commerçants : Xavier GREAU, fleuriste, Priscillia TESSON, vendeur de légumes, Chez Christophe, poissonnier, Aurore REVEILLER, vendeur de volailles, L'île o Rougail, plat réunion.



SOLIDARITE FACE AU COVID-19

Vous êtes nombreux à avoir donné de votre temps et de votre énergie pendant cette crise sanitaire. Bravo à toutes et à tous et merci !

Les élus du Pays des Herbiers ont coordonné leur action pour préparer nos 8 communes au déconfinement, dès le 11 mai. Pour cela, l'intercommunalité s'est associée au Département de la Vendée, pour commander près de 30 000 masques en tissu lavable, soit 1 par habitant.

Merci à Marc WOLHFARTH et M. GRANDEMANGE qui ont distribué des visières dans nos services communaux.

Merci à Arnaud COUSSEAU Mouchampais vivant en Chine qui a offert 500 masques à la commune.



Merci à Mesdames Martine MARTIN et Marie Paule MORNE, (qui a inventé et fabriqué une plieuse à masques qu'elle a offerte) et toutes les couturières de la commune.

700 masques en 1 mois

BRAVO ET MERCI !

MOBILISATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les jeunes élus ont souhaité réaliser une vidéo de soutien pour montrer leur solidarité face à ce moment particulier. Ils ont eu l'idée d'effectuer une mise en scène avec des boulettes de papier afin de faire passer leur message (Merci, Papy Mamie on pense à vous, Prenez soin de vous et des autres, On pense à vous, Merci pour ce que vous faites, etc.)

Cette vidéo de soutien a été réalisée à destination de tous les Mouchampais.

Elle a été visionnée par les résidents et le personnel de la MARPA qui ont été touchés par le message.

Si vous souhaitez la voir ou la revoir, voici le lien : <https://www.youtube.com/watch?v=vERfqglyp24>



MERCI AU PERSONNEL DE LA MARPA LES CHARMILLES

En cette période difficile de COVID-19, le personnel soignant a été aux côtés de nos résidents.

La solidarité s'est organisée autour de Cécile DELAPORTE. Nous remercions **chaleureusement Annie BUREAU VIEILLE pour son engagement et son investissement chaque week-end auprès des résidents et du personnel.** Elle est venue aider l'équipe pour la distribution des repas pendant toute la période de confinement.

Merci encore pour cette générosité et ce soutien pendant cette période.



MARPA "Les Charmilles" - 85640 Mouchamps
Tél : 02 51 66 21 42
Mail : marpa@mouchamps.com

UNE BELLE INITIATIVE LOCALE

Chic & Style, la société de confection textile située aux Herbiers est dirigée par Jean-François et Myriam GIRAUD, habitants de Mouchamps. Chic & Style, c'est l'alliance d'un savoir-faire historique, de l'innovation technique, d'un parc de machines performant et des compétences d'une équipe de spécialistes au service du façonnage vestimentaire d'excellence, du luxe.

Mr le Maire remercie et souligne cette initiative : « 100 masques réalisés pour la MARPA « Les Charmilles » et 100 masques pour celle de Saint Paul. Le personnel le mérite car ils font un métier très difficile, surtout en cette période, nous les remercions chaleureusement ».



FAMILLES RURALES

Année 2019 / 2020 plus que perturbée par le COVID !
C'est dans cette situation très particulière que l'association Familles Rurales s'est adaptée (comme beaucoup d'associations) pour essayer de garder des liens avec ses adhérents, grâce à nos professeurs (par des cours en vidéo, ou des défis danses) et notre page Facebook de Korzeam.

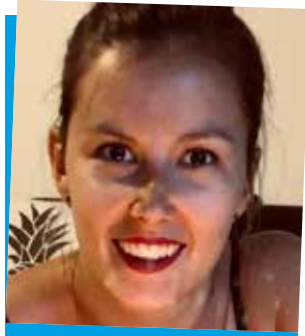
Préparons donc la prochaine rentrée, avec une date importante à noter : nous vous donnons rendez-vous pour notre Gala **les 19 et 20 mars 2021 à la salle les Nymphéas.**

Nouveau ! A partir du lundi 14 Septembre, de 10 h 45 à 11 h 45, cours Yoga (il faut 10 personnes minimum).

Présentations des professeurs



Florent BOUDAUD
Professeur de Hip Hop



Maïté LE GUYADER
Professeur
de modern Jazz



Laure GOBIN
Professeur
de pilate et yoga



Valérie DELCOURT
Professeur de pilate

Et également :

Katherine ANDRIEUX
Professeur gym et step

Passez un été plus décontracté
que ces derniers mois, tout en
respectant les gestes barrières !
Bonne rentrée associative !

Contact : Yannick Blanchard
Tél : 06 81 38 50 82
Mail : yan.blan66@orange.fr

CHANGEMENT DE LOCAUX POUR L'ADMR

L'Association ADMR a changé de local. La nouvelle adresse est la suivante :

« La Comète » - 20 rue du Ct Guilbaud - 85640 Mouchamps

Une permanence est assurée tous les vendredis matin de 10 h 30 à 12 h.

Pour tout renseignement les bénévoles se tiennent à votre disposition ainsi que le comité de secteur des Herbiers au 02 51 67 20 77.





LA KYRIELLE



Depuis février, la Kyrielle a pris possession de ses nouveaux locaux à la « Comète », rue du Commandant Guilbaud.

Tout le monde s'accorde à dire qu'ils sont agréables et bien adaptés aux diverses activités, à savoir :

- Dessin enfants et adultes
- Poterie-céramique
- Couture
- Musique

Se déroulent à la salle des fêtes :

- Le chant choral
- Le théâtre enfants et adultes

Ces deux activités donnent lieu à des concerts et des représentations chaque année.

N'hésitez pas à consulter les dates sur notre site : lakyriellemouchamps.fr

Nous serons ravis de vous faire partager notre plaisir !

Pour la rentrée de septembre 2020 :

Nouveau : En dehors des cours de violon, de guitare et d'ukulélé, la section musique envisage de proposer des **cours de piano**.

Nous lançons donc un **appel au don** pour un piano en bon état qui ferait le bonheur des futurs élèves.



Contact : Bruno PALMIERO
Tél : 06 45 59 75 65

PCM



La fin d'une belle saison pour le Palet !

La saison 2019/2020 s'est clôturée dans la bonne humeur avec des résultats encourageants grâce à nos 43 licenciés.

L'heure est venue de vous inscrire pour la saison 2020 / 2021 qui commencera **le 22 août 2020**. Les premiers entraînements serviront à accueillir les nouveaux membres désireux de découvrir ce sport. N'hésitez pas à venir nombreux. Les entraînements et matchs ont lieu le vendredi à 20h30 à la salle des fêtes.

A NOTER

Concours : Samedi 14 Novembre 2020 à 13h30 à la salle de la gare



Contacts :

- Président : Julien GUILLOTEAU - Tél : 06 75 62 72 00
- Secrétaire : Julien DUGAS - Tél : 07 83 47 87 51
- Mail : paletsclubmouchampais@gmail.com
- Facebook : palet club mouchampais

SJTT MOUCHAMPS



Pour la première fois dans son histoire, le club de Tennis de Table de Mouchamps débutera la saison 2020-2021 **au niveau Régional 2, grâce** à une montée acquise fin

2019. Les autres équipes séniors commenceront respectivement le championnat par équipes en D1, D2, D3 et D4.

Le club, qui compte **près de 45 licenciés**, espère poursuivre sa montée en puissance cette année. N'hésitez pas à venir encourager les joueurs à la salle omnisports le dimanche (le matin concernant les équipes départementales, l'après-midi pour la régionale).



Contacts :

- Frédéric GUILLET (Correspondant) : 06 02 39 67 64
- Benjamin BELLESOEUR (Président) : 06 95 90 52 96
- Facebook : Le Pongiste Mouchampais

ASSOCIATION BADMINTON MOUCHAMPAIS

Les personnes qui souhaitent s'inscrire et jouer au badminton la saison prochaine ont la possibilité de venir faire un ou deux entraînements en juin avant les vacances estivales ou en septembre !



Contacts : Mireille MAINDRON
Tél : 06 76 55 12 35
Mail : bad.mouchamps@gmail.com
www.facebook.com/badminton



BIENVENUE DANS LA COUR DU VIEUX CHATEAU



EXPOS AU LAVOIR

Lavoir, rue du Beignon
Tous les dimanches de 15h à 18h30

Du 5 juillet au 28 juillet :

- Frédéric BARRE, **photographe**
- Olivier Gicquel - GOLIV CRÉATION, **créateur**

Du 2 août au 13 septembre :

- Léa DOMINOT, **peintre**
- Christiane ROUTIER
et Martine DERIGNON - **Céramistes**



Retirez
GRATUITEMENT
votre marque
page des Expos au
Lavoir 2020 à la
mairie et au Lavoir.

BALADE AU COEUR DE MOUCHAMPS

Du mercredi 15 juillet au mercredi 26 août

Découverte commentée de la commune, son histoire,
ses ruelles... par le groupe histoire
Départ les mercredis de la place Clemenceau

Contact
• Tél : 02 44 40 20 20

JOURNÉE DU PATRIMOINE DE PAYS JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Retrouvez notre programme dans les commerces
et sur notre site internet : www.mouchamps.com

Expo au Lavoir le 19 et 20 septembre :
Frédérique GAUTREAU et Franck DAVID.

Renseignements et informations :
Mairie de Mouchamps
• Tél : 02 51 66 21 01
• Mail : mairie@mouchamps.com

LUTTE COLLECTIVE, PARLONS DE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN.

Pourquoi lutter collectivement ?

Regroupées en colonies, les chenilles processionnaires s'attaquent aux aiguilles des pins. La consommation du feuillage entraîne une défoliation massive, un préjudice esthétique, un affaiblissement des arbres... Ces chenilles représentent aussi un risque sanitaire pour l'homme et les animaux car elles sont pourvues de poils microscopiques très urticants qu'elles libèrent dans l'air. Ces derniers restent virulents même plusieurs mois après la disparition des chenilles, surtout dans les anciens nids. Très allergènes, ils sont responsables de réactions allergiques chez l'homme (plaques rouges, cloques, démangeaisons intenses et sensation de brûlures durant quelques heures voire quelques jours, chocs anaphylactiques dans les cas les plus graves...). Les risques sont beaucoup plus importants chez les enfants.

Contact :
Mail : polleniz@polleniz.fr
Tél. 02 41 48 75 70

Comment participer à la lutte collective ?

Cette année, le mode opératoire pour demander l'intervention d'un technicien Polleniz, il suffit de vous inscrire sur www.polleniz.fr (pas d'inscription en mairie).



VOUS AVEZ DES TRAVAUX À RÉALISER : Quelles sont les démarches ?

Pour toutes constructions de murets, palissades, abris de jardins, changement d'ouvertures, de toiture, modification ou ravalement et peinture de façade, etc. une demande d'autorisation de travaux est obligatoire conformément au code de l'urbanisme en vigueur.

Vous avez un projet et vous vous posez des questions : Ai-je besoin de faire une déclaration préalable, un permis de construire? Contactez les services intercommunaux, des agents répondront à toutes vos questions.

Contact : Service urbanisme
• Mail : urbanisme@cc-paysdesherbiers.fr
• Tél. 02 51 91 29 80



GUIDE DES DÉMARCHES SUR L'ANTS

(Agence Nationale des Titres Sécurisés)

Vos démarches à portée de clic !

Pour simplifier la vie des habitants, cette année, un Guide 2020 des démarches ANTS a été créé (<https://ants.gouv.fr/>). La numérisation des démarches en ligne mise en place en 2017 par le ministère de l'intérieur fait face à de nombreuses erreurs de compréhension de la part des usagers. Grâce au guide 2020 sur les télé-procédures, vous pouvez obtenir en toute simplicité : une carte nationale d'identité, passeport, une carte grise, ou un permis de conduite.

Retrouvez le recueil 2020 des démarches administratives via le lien suivant : https://www.ruedesplaques.com/ants-pxl-31_107_108.html



LE BRUIT REGLEMENTE

A moins d'habiter au milieu de nulle part, sans aucune autre maison à proximité, il n'est pas permis d'utiliser n'importe quand des appareils de jardinage ou de bricolage bruyants en extérieur, dans votre jardin. Des consignes précises sont à respecter pour ne pas nuire à son voisin.

Les activités d'entretien des espaces verts ou de bricolage réalisées par les particuliers sont réglementées dès lors qu'elles sont susceptibles d'être à l'origine de nuisances sonores pour les voisins. Cela concerne les tondeuses à gazon, les débroussailleuses, les coupe-bordures, les souffleurs de feuilles, les tronçonneuses, les taille-haies, les broyeurs de végétaux et tout autre matériel bruyant notamment de bricolage (scie, ponceuse, perceuse, les nettoyeurs haute-pression...).

ELLES NE PEUVENT ÊTRE EFFECTUÉES QUE :

- les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30,
- les samedis, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et les jours fériés, de 10 h à 12 h.

Entre 22 h et 7 h, on parle de tapage nocturne, mais en dehors de ces horaires, en pleine journée, le bruit peut aussi être sanctionné s'il ne respecte pas la réglementation.

HALTE A LA DIVAGATION ET AUX DÉJECTIONS CANINES ET FÉLINES

Il est fréquent de voir des maîtres laisser librement gambader leur chien, quitte même à le laisser divaguer hors de portée de voix. Pourtant, pour ceux qui l'ignoraient, nos amis les canidés doivent être tenus en laisse sur la voie publique. Des sacs sont à votre disposition sur la commune pour que chaque propriétaire ramasse les déjections de son animal de compagnie. Trop de chats sont également abandonnés dans les rues !



COMMUNIQUÉS

NOVALIS

L'emploi solidaire à votre porte !

Acteur de l'Economie Sociale et Solidaire, NovaliSs intervient sur 30 communes du Pays des Herbiers. Vous, particulier ou professionnel du territoire, devenez acteur de l'emploi solidaire...

NovaliS vous accompagne vers l'emploi...

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 - mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h - Fermé le jeudi après-midi



Contact :

- 6 rue des Arts – 85500 LES HERBIERS
- Tél. 02 51 67 05 5602

MAIRIE

Du 6 Juillet au 29 Août, les horaires d'ouverture de la mairie sont :

	Matin	Après-midi
Lundi	fermé	14h – 16h30
Mardi	9h – 12h	fermé
Mercredi	9h – 12h	fermé
Jeudi	9h – 12h	fermé
Vendredi	9h – 12h	14h – 16h30

Pendant la saison estivale, l'accueil de la mairie sera fermé les samedis matins à partir du samedi 11 Juillet.



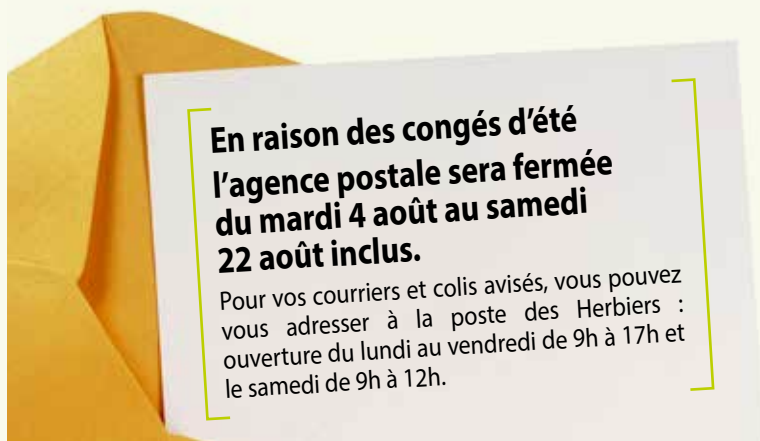
Renseignements et informations :
mairie de Mouchamps

• Tél : 02 51 66 21 01

• Mail : mairie@mouchamps.com

Retrouvez-nous sur www.mouchamps.com

FERMETURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE



**En raison des congés d'été
l'agence postale sera fermée
du mardi 4 août au samedi
22 août inclus.**

Pour vos courriers et colis avisés, vous pouvez vous adresser à la poste des Herbiers : ouverture du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

	Matin
Mardi	9 h 30 – 12 h 30
Mercredi	9 h 30 – 12 h 30
Jeudi	9 h 30 – 12 h 30
Vendredi	9 h 30 – 12 h 30
Samedi	9 h 30 – 12 h 00

LE POINT I REPREND DU SERVICE

Le point information touristique de Mouchamps rouvre ses portes **le 7 juillet 2020**. Les hôtesses vous y accueillent pour vous renseigner sur les animations et les sites à découvrir.

Pour vous simplifier les vacances, vous pouvez également y acheter vos billets pour le Puy du Fou, le Train à Vapeur, le Futuroscope, Planète Sauvage, Terra Botanica, des traversées pour l'Île d'Yeu, les balades nature au Mont des Alouettes et au Bois des Jarries, les visites de fermes ou encore les veillées contées.



Renseignements et informations :
3, rue de l'Ouest - 85640 MOUCHAMPS

• Tél : 02 44.40.20.20

Du 7 juillet au 29 août

	Matin
Mardi	9 h 30 – 12 h 30
Jeudi	9 h 30 – 12 h 30
Mercredi	9 h 30 – 12 h 30
Vendredi	9 h 30 – 12 h 30
Samedi	9 h 30 – 12 h 00

La date limite de dépôt des articles pour la prochaine édition de l'Echo est fixée au samedi 15 août.

Dépôt des articles par mail à communication@mouchamps.com